

Cette communication n'est pas destinée à être distribuée, de manière directe ou indirecte, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, ni dans aucun autre État dans lequel une telle distribution serait interdite en vertu du droit applicable.

Le présent communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

INFORMATION REGLEMENTEE

08 janvier 2014

Econocom place avec succès 175 millions d'euros d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ORNANE)

Econocom Group SA/NV (« Econocom », ou la « Société ») a procédé aujourd'hui avec succès au placement d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ORNANE) à échéance en 2019 (les « Obligations ») pour un montant nominal total de 175 millions d'euros (l'« Offre »).

Les Obligations ont été placées selon une procédure de construction de livre d'ordres accélérée (*accelerated bookbuilding*) auprès d'investisseurs qualifiés (situés hors des États-Unis d'Amérique, du Canada, d'Australie et du Japon). Le succès de l'Offre, plusieurs fois sursouscrite en quelques heures, a conduit Econocom à exercer la totalité de la clause d'extension de 25 millions d'euros, portant le montant nominal total de 150 à 175 millions d'euros, et confirme la bonne perception d'Econocom par le marché ainsi que la confiance des investisseurs internationaux dans les perspectives de la Société.

La valeur nominale des Obligations fait ressortir une prime de conversion initiale de 33 % par rapport au cours de référence* de l'action Econocom de 7,9696 euros.

Les Obligations porteront intérêt à un taux nominal annuel de 1,5 %, payable annuellement à terme échu le 15 janvier de chaque année. Elles seront émises à 100 % du nominal (soit 10,60 euros par Obligation) et, à moins qu'elles n'aient déjà été remboursées, converties ou rachetées, seront remboursées en numéraire le 15 janvier 2019, au prix de 105,26 % du nominal, correspondant à une prime et un prix de conversion effectifs de respectivement 40% et 11,16 euros.

En cas d'exercice de leur droit de conversion, les porteurs recevront un montant en espèces correspondant à la valeur acquise et, le cas échéant, un montant payable en actions

* Cours de référence correspondant à la moyenne pondérée par les volumes du cours des actions Econocom Group (BE0974266950 - ECONB) constaté sur le marché réglementé d'Euronext à Bruxelles entre le lancement et la fixation des modalités définitives de l'Offre

Econocom nouvelles et/ou existantes (les « Actions ») pour le solde. La Société a également la possibilité de remettre seulement des Actions nouvelles et/ou existantes.

Econocom se réserve la faculté de procéder au remboursement anticipé de la totalité des Obligations, à compter du 3 mars 2017, à un prix de remboursement égal à la valeur acquise (majorée des intérêts courus) conformément aux modalités des Obligations, si la valeur des Actions sous-jacentes excède 130 % de la valeur acquise des Obligations durant une certaine période.

Le règlement-livraison des Obligations devrait intervenir le 15 janvier 2014. Le règlement et la livraison sont sujets aux conditions usuelles pour ce type de transaction.

Le produit de cette émission est destiné à accroître les ressources financières d'Econocom, notamment dans le cadre du déploiement de son plan stratégique Mutation 2013 – 2017 annoncé le 24 avril 2013. Ce plan doit permettre à Econocom, en poursuivant sa stratégie de croissance mixte associant développement organique et acquisitions, de doubler de taille en 5 ans pour atteindre 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 150 millions d'euros de résultat opérationnel courant.

Les niveaux de dividendes relatifs aux mécanismes anti-dilutifs fixés dans les modalités des Obligations sont utilisés uniquement dans ce cadre et ne constituent en aucun cas un objectif de politique de dividende de la part de la Société. Les modalités des Obligations sont reprises dans leur intégralité dans le rapport spécial rédigé par le Conseil d'Administration et disponible sur le site internet de la Société.

La Société a accepté certaines restrictions de lock-up relatives à sa capacité d'émettre ou de céder des actions ordinaires, des obligations convertibles ou des titres relatifs, pendant une période débutant aujourd'hui et prenant fin 90 jours après la clôture de l'Offre sous réserve de certaines exceptions. M. Jean-Louis Bouchard, principal actionnaire d'Econocom, a consenti à ne pas céder de titres de la Société sur cette même période sous réserve de certaines exceptions.

Une demande d'admission des Obligations sur le marché libre (*Freiverkehr*) de la Bourse de Francfort devrait avoir lieu au plus tard le 15 janvier 2014.

BNP Paribas Fortis SA/NV et Société Générale Corporate & Investment Banking agissaient en tant que chefs de file et teneurs de livre associés dans le cadre de l'Offre. Petercam agissait en tant que co-manager.

Les chiffres annuels 2013 provisoires seront publiés le 28 janvier prochain, après Bourse.

À propos d'Econocom

Econocom est un groupe européen de services numériques aux entreprises. En 2012, il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,54 milliard d'€. Les prestations délivrées par le groupe comprennent le conseil, l'approvisionnement, la gestion administrative et financière et l'ensemble des services d'infogérance. Le 22 novembre 2013, Econocom a finalisé l'acquisition de la totalité du capital d'Osiatis, acteur majeur des services aux infrastructures et spécialiste des applications connexes. Cette opération donne naissance à un nouvel acteur de référence dans le domaine des services numériques avec plus de 8 000 collaborateurs présents dans 20 pays et un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 2 milliards d'€.

L'action Econocom Group (BE0974266950 - ECONB) est cotée sur NYSE Euronext à Bruxelles depuis 1986 et fait partie de l'indice Bel Mid.

Pour plus d'informations : www.econocom.com - Suivez nous sur Twitter : <http://twitter.com/econocom>

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : galliane.touze@econocom.com

Contact relations media : florence.lievre@econocom.com

Recevez toute l'actualité financière d'Econocom par email en vous inscrivant sur www.actusnews.com

Disclaimer

Cette communication est effectuée à titre informatif et ne constitue ni une offre de vente des Obligations ou des Actions, ni la sollicitation d'une offre d'achat des Obligations ou des Actions et ne constitue pas une opération par offre au public dans un quelconque pays, en ce compris la Belgique. La distribution de cette communication, ainsi que l'offre et la vente des Obligations et des Actions décrites dans cette communication, peuvent être soumises à des restrictions légales dans certains États. Toute personne lisant cette communication veillera donc à s'informer au sujet de ces restrictions et à les respecter.

Cette communication n'est pas destinée à être distribuée, de manière directe ou indirecte, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ou dans toute autre État dans lequel une telle distribution serait interdite en vertu du droit applicable.

Toute offre et tout document formel y afférent sera soumis à des conditions suspensives et résolutoires, y compris celles qui sont usuelles dans ce genre d'offre.

Aucune offre n'aboutira si ces conditions suspensives ne sont pas remplies ou si une condition résolutoire se réalise ou, à défaut de renonciation à l'une de ces conditions, s'il échec.

Cette communication ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis ou dans tout autre État. Les Obligations et les Actions ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis sans enregistrement préalable ou en l'absence d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »). Econocom n'a l'intention d'enregistrer aucune partie de l'Offre envisagée aux États-Unis, ni d'émettre une quelconque offre de titres aux États-Unis. L'Offre est réalisée hors des États-Unis conformément à la réglementation S du Securities Act.

Cette communication n'est pas faite, et n'a pas été approuvée par, une personne autorisée aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé, et par conséquent cette communication est uniquement faite à des fins de distribution, et est uniquement adressée, à des personnes qui : (i) sont en dehors du Royaume-Uni ; (ii) sont des « investment professionals » (professionnels de l'investissement) tel que défini à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (l'« Ordonnance ») ; ou (iii) sont des personnes entrant dans la définition de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc") de l'Ordonnance (l'ensemble de ces personnes étant appelé les « Personnes Relevantes »). Cette communication est uniquement adressée à des Personnes Relevantes et les personnes qui ne sont pas des Personnes Relevantes ne doivent pas agir ni se baser sur la présente communication. Tout investissement et toute activité d'investissement auxquels se rapporte cette communication ne sont accessibles qu'à des Personnes Relevantes et ne seront engagés qu'avec des Personnes Relevantes.